

Image not found or type unknown



VENDRE UN BIEN D UNE SUCCESSION EN INDIVISION

Par **CASSEROLLE**, le **02/12/2014** à **14:18**

Une succession est bloquée depuis des années a cause d'un seul héritier qui doit de l'argent au défunt dans la succession et qui refuse de vendre un vieux immeuble qu'il n'entretient pas et qui commence a etre squater.

Il ne repond même pas au notaire à ses convocations.

Si quelqu'un a eu cette experience, donner moi un conseil car passer par le tribunal va prendre encore des années !

J'attends avec impatience votre experience et peut etre une solution ?

Par avance merci
[smile17]